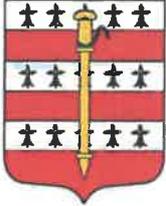


MAIRIE d'ALIX

69380

Téléphone: 04 78 43 91 68

Télécopie : 04 78 47 96 02



16, Place de la Mairie
E-mail : mairie@alix-village.fr

Envoyé en préfecture le 08/02/2023

Reçu en préfecture le 08/02/2023

Publié le

ID : 069-216900043-20230131-D202305-DE



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023- 05

Séance du mardi 31 janvier 2023 à 20 h 00

Date de convocation du conseil : mercredi 24 janvier 2023

Nombre de membres du conseil en exercice : 14

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 13

Président de séance : M. Pascal LEBRUN

Secrétaire élue : Mme Marie PAILLONCY

Membres présents : Mesdames & Messieurs Marina-AFLALO, ~~Frédérique BURTIN~~, Alain DRIOT, Franck DUMOULIN, Fabien DUPIN, Norddine GUEDAMI, Stéphanie-GUERIN, Nicolas HIRSCH, ~~Véronique JON~~, Pascal LEBRUN, Audrey MAIALE, Véronique MARTINEZ, Marie PAILLONCY, Franck-SUBERT.

Membres absents ayant donné procuration : Frédérique BURTIN a donné procuration à M. Pascal LEBRUN.

Membre excusé : Mme Véronique JON

OBJET : Chemin des Écoliers

Différents courriers et mails font état de problème de sécurité sur la partie privative du chemin des Écoliers (Voir Plan ci-joint). Sur l'un des chemins privés, la circulation automobile des riverains peut créer des accidents. Parallèlement, la partie enherbée est source de chutes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **RAPELLE** que ces deux chemins sont sur des parcelles privées,
- **DÉCLINE** toute responsabilité en cas d'accident.

Ainsi, les personnes qui empruntent ces deux chemins privés engagent leur entière responsabilité.

A l'unanimité soit

à 13 voix pour

à 0 voix contre

à 0 abstention

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

La secrétaire de séance,
Mme Marie PAILLONCY

Fait à ALIX, le 31 janvier 2023.

Le Maire,
M. Pascal LEBRUN



